Image not found or type unknown

Erreur de la CAF qui me doit des sous

Par **Tigressedefeu**, le **28/05/2021** à **17:13**

Bonjour

Au mois de décembre, j'ai eu la surprise de découvrir que la CAF m'avait coupé mon APL. Motif : non paiement de loyer. Or, j'ai toujours versé le loyer correspondant à mon bailleur. Suite à différents courriels de protestation, et une conversation téléphonique (Covid oblige) avec un interlocuteur, qui a reconnu l'erreur de leur part, la CAF a fini par verser 738 euros au bailleur pour la période de décembre à mars. Je versais toujours le loyer, mais en enlevant l'APL.

Mais entre temps, La CAF m'a retiré 60.75 euros de mon RSA pour dette pour le mois de février. Encore une erreur de leur part. Et c'est cet argent que je n'arrive pas à récupérer, car j'ai pu prouver ma bonne foi.

J'ai peur, non seulement de ne pas retrouver cette somme (nous sommes en mai), mais également, qu'ils m'en retirent autant pour frais de gestion. Les courriels que j'ai envoyé ne sont toujours pas traités à ce jour.

Ce n'est pas la première fois que j'ai des problèmes CAF. Quand mon compagnon est décédé, ils m'ont réclamé la totalité de la pension qu'il touchait au titre de sa maladie avec les intérêts.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés